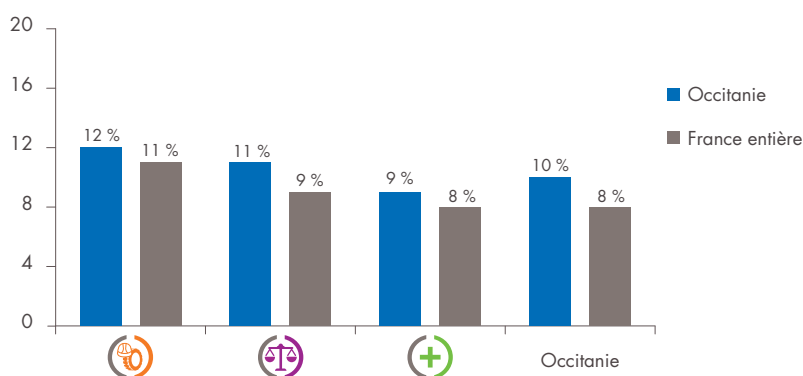




Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs dans la région.

Taux de chômage annuel¹ par secteur professionnel



TAUX DE CHÔMAGE ANNUEL MOYEN SUPÉRIEUR AUX MOYENNES NATIONALES

La région connaît un taux de chômage annuel moyen supérieur à la moyenne nationale OMPL. L'écart entre la moyenne régionale et nationale est de 2 points.

- Le secteur cadre de vie-technique connaît un taux moyen de chômage régional supérieur à celui des deux autres secteurs.
- Le taux du secteur juridique est au contraire inférieur à la moyenne nationale.
- Le secteur santé se situe au-dessus de la moyenne nationale du secteur. Le poids de ce secteur en termes d'effectifs impacte fortement la moyenne régionale, tous secteurs confondus et explique une moyenne régionale plus élevée que la moyenne nationale.



Secteur cadre de vie-technique



Entreprises d'architecture



Entreprises d'économistes de la construction



Entreprises d'experts en automobile



Cabinets de géomètres-experts, géomètres-topographes, photogrammètres et experts fonciers



Secteur juridique



Études d'administrateurs et mandataires judiciaires



Cabinets d'avocats



Offices de commissaires-priseurs judiciaires et Sociétés de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques



Études d'huissiers de justice



Secteur santé



Cabinets dentaires



Laboratoires de biologie médicale extra hospitaliers



Cabinets médicaux



Pharmacie d'officine



Cliniques vétérinaires

1. Taux de chômage global annuel de branche = $\frac{\text{Nombre de salariés ayant connu une période de chômage indemnisée dans l'année}}{\text{Nombre total de salariés}}$

Cette mesure prend en compte les salariés employés au moins une journée au cours de l'année dans la branche et qui ont connu une période de chômage indemnisée au cours de la même année. Cette mesure, à partir de la DADS, ne peut être comparée à celle de Pôle Emploi.



TAUX DE CHÔMAGE FORTS

Trois branches présentent un taux de chômage annuel supérieur à la moyenne nationale de la branche : les entreprises d'architecture, les études d'huissiers de justice, les cliniques vétérinaires. Pour quelques, branches, compte tenu des faibles effectifs à l'échelle régionale, la désagrégation par branche de cet indicateur n'est pas significative.

Taux de chômage annuel par branche professionnelle

Branches professionnelles	Occitanie	France
	12 %	11 %
	16 %	13 %
	NS*	7 %
	NS*	8 %
	NS*	6 %
	11 %	9 %
	NS*	7 %
	11 %	9 %
	NS*	8 %
	15 %	9 %
	9 %	8 %
	11 %	10 %
	8 %	6 %
	9 %	8 %
	9 %	7 %
	15 %	9 %
Occitanie	10 %	8 %

* NS : Non significatif



12 % des salariés du secteur cadre de vie-technique de la région ont connu une période de chômage indemnisé en 2013 contre 11 % au niveau national.